

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 568

présenté par  
Mme Rist

-----

**ARTICLE 40 TERDECIES**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement tend à supprimer une disposition introduite par le Sénat visant à permettre aux agents des conseils départementaux d'échanger avec les agents des organismes de protection sociale et de l'État tous renseignements et tous documents utiles à l'accomplissement des missions de recherche et de constatation de fraudes sociale.